**Volontaire Service Civique 2023-2024**

**dans l’Education nationale**

**Dossier de candidature**

** Le dossier de candidature ne vaut pas contrat**

**et ne permet pas de débuter la mission.**

***Voir : p.2 À LIRE AVANT DE RENSEIGNER LE DOSSIER DE CANDIDATURE***

Le dossier est à remplir par le candidat et son tuteur.

Il doit être adressé aux gestionnaires ci-après, en privilégiant la voie dématérialisée, complet :

page 5 et 6 renseignées intégralement et accompagnées des pièces mentionnées aux pages 3 et 4.

Merci de transmettre les pièces jointes séparées et nommées expressément dans votre courriel.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Calvados** | **DSDEN du Calvados**  *2, place de l'Europe - BP 90036 - 14208 Hérouville-Saint-Clair Cedex* | **Monsieur Sylvain Rousseau**  *[dsden14-services-civiques@ac-normandie.fr](mailto:dsden14-services-civiques@ac-normandie.fr)*  *Tél. 02 31 45 95 54* |
| **Manche** | **DSDEN de la Manche**  *12 rue de la Chancellerie - BP 442 50002 Saint-Lô Cedex* | **Madame Sophie Bringault**  [*dsden50-desco@ac-normandie.fr*](mailto:dsden50-desco@ac-normandie.fr)  *Tél. 02 33 06 92 27* |
| **Orne** | **DSDEN de l’Orne**  *Cité Administrative - Place du Général Jean Bonnet CS 40020 - 61013 Alençon Cedex* | **Madame Elodie Brault**  [*dsden61-services-civiques@ac-normandie.fr*](mailto:dsden61-services-civiques@ac-normandie.fr)  *Tél. 02 33 32 71 77* |
| **Eure** | **DSDEN de l’Eure**  *24 Boulevard Georges Chauvin, CS 22203, 27022 Évreux CEDEX* | **Madame Marie-Josée Brigy**  [*dsden27-service-civique@ac-normandie.fr*](mailto:dsden27-service-civique@ac-normandie.fr)  *Tél. 02 32 29 64 46* |
| **Seine-Maritime** | **DSDEN de la Seine-Maritime**  *5 Place des Faïenciers, 76037 Rouen Cedex* | **Madame Béatrice Franconville**  **Monsieur Christophe Quéruel**  [*dsden76-dipaac-sc@ac-normandie.fr*](mailto:dsden76-dipaac-sc@ac-normandie.fr)  *Tél : 02 32 08 90 41 / 98 67* |

**À LIRE AVANT DE RENSEIGNER LE DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Précisions sur les droits et obligations du volontaire en service civique**

**Éligibilité du service civique**

Le service civique au sein du ministère de l’éducation nationale et de la jeunesse s’adresse à tous les jeunes âgés de **18 à 25 ans** et, pour les jeunes en situation de handicap, jusqu’à 30 ans. Il est possible d’entamer un service civique jusqu’à la veille de son 26e anniversaire.

Le volontaire Service Civique doit posséder la nationalité française, ou celle d’un état membre de l'Espace Économique Européen (EEE) ou de la Suisse, ou une nationalité étrangère sous certaines conditions. Dans ce dernier cas, il est impératif de prendre contact avec le gestionnaire Service civique de votre DSDEN en raison des conditions particulières d’éligibilité des volontaires étrangers. *Voir : Conditions d’éligibilité pour les volontaires étrangers résidant en France : lien vers le site de l’Agence du service civique : [Accueillir un volontaire étranger.](https://www.service-civique.gouv.fr/page/accueillir-un-volontaire-etranger)*

L'administration vérifie le casier judiciaire, le FIJAIS et le FIJAIT, qui doivent être vierges.

Une personne ne peut effectuer qu’un seul Service Civique. Si le candidat a déjà réalisé un Service Civique, il n’est donc pas éligible pour une seconde mission, sauf si son premier contrat d’engagement a moins de six mois. En revanche, il peut s’orienter vers d’autres dispositifs tels que le Service Volontaire Européen, le Volontariat de Solidarité Internationale, etc.

**Le contrat d’engagement**

Au terme de l’instruction par le service gestionnaire du dossier de candidature, le contrat d'engagement est transmis au tuteur pour signature du jeune volontaire, avant ou, au plus tard, le premier jour de la mission. A noter que le contrat ne sera pas validé si les conditions d’éligibilité ne sont pas remplies et les pièces réclamées non fournies. Deux conséquences principales si le jeune débute la mission avant la validation du contrat : il n’est pas couvert au titre des assurances sociales (dont accident du travail) et le temps éventuellement effectué ne sera pas indemnisé.

**Règlement intérieur de la structure d’accueil**

Le contrat d’engagement est régi par le Code du service national universel. Le jeune volontaire en service civique est soumis au respect du règlement intérieur de l’établissement d’accueil, dont les horaires de son emploi du temps.

*Voir a*[*rticle L120-15*](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000021960385)*: la personne volontaire est soumise aux règles des services de la personne morale agréée auprès de laquelle elle accomplit son service civique. Elle est tenue à la discrétion pour les faits et informations dont elle a connaissance dans l'exercice de ses missions. Elle est tenue également aux obligations de convenance et de réserve inhérentes à ses fonctions.*

**Rupture du contrat**

Le contrat de Service Civique peut être rompu avant son terme conformément à l’article L 120-16 du Code du service national selon différentes modalités. Auquel cas, vous contacterez sans délai le service gestionnaire de votre DSDEN pour la procédure à mettre en œuvre, notamment le bilan intermédiaire avant toute rupture.

**Emploi du temps du volontaire et justificatif d’absence**

Pour toute absence, il est demandé au volontaire de fournir un justificatif à son tuteur et au service gestionnaire de sa DSDEN (certificat médical, arrêt de travail, convocation...). Sans justificatif, les heures d'absence doivent être rattrapées. En cas d’absences non justifiées répétées, le contrat peut être rompu.

La structure d’accueil doit adresser à sa DSDEN l’emploi du temps du jeune volontaire.

Par ailleurs, la surveillance des élèves pendant les temps de cantine n’est pas prévue dans les missions du service civique. Si le volontaire est amené à intervenir à la cantine, il doit conclure un contrat avec la collectivité territoriale et en informer son établissement ainsi que la DSDEN.

**Droit à congés**

Les modalités de droit à congés sont différentes pour le jeune volontaire en service civique dans l’Education nationale effectuant sa mission au sein d’une école ou d’un EPLE. Ce dernier a droit aux congés scolaires et ne peut donc pas prendre ses congés en dehors de ces périodes, sauf en cas de besoin particulier, accordé au cas par cas par son tuteur, sur justificatifs.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET RETARDERA SON INSTRUCTION**

**ET LA PRISE DE POSTE DU VOLONTAIRE**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**PIÈCES CONSTITUTIVES À JOINDRE AU DOSSIER**

**Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité** (personnes possédant la nationalité française, celle d’un État membre de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse), **titre de séjour** **en cours de validité** pour les candidats étrangers (hors EEE et Suisse) résidant en France.

Carte nationale d'identité : photocopie recto-verso ou photocopie du récépissé de renouvellement (une fois renouvelée, la copie de la nouvelle carte d’identité devra être fournie sans délai au service gestionnaire).

ou

Passeport : photocopie du document ouvert sur lequel figure la photo ou photocopie du récépissé de renouvellement (la copie du nouveau passeport devra être fournie sans délai au service gestionnaire).

ou

Titre de séjour : en cours de validité (photocopie du document) ou photocopie du récépissé de renouvellement (la copie du nouveau titre de séjour devra être fournie sans délai au service gestionnaire).



Si votre carte d’identité ou passeport est arrivé à expiration, il est impératif de fournir une **copie du récépissé de demande de renouvellement : un rendez-vous en mairie est à prendre en urgence.**

**SANS CETTE PIÈCE, LE CONTRAT NE PEUT PAS ÊTRE CRÉÉ.**

Pour les candidats étrangers résidant en France, document qui atteste séjourner en France depuis plus d’un an (pas de condition de durée préalable pour certains titres de séjour).

Conditions d’éligibilité : lien vers le site de l’Agence du service civique : [*Accueillir un volontaire étranger*](https://www.service-civique.gouv.fr/page/accueillir-un-volontaire-etranger)

Copie de l’attestation carte vitale indiquant les droits en cours de validité.

Coordonnées bancaires : fournir un RIB au seul nom du candidat (compte en France uniquement).

Le RIB doit être à vos nom et prénom, suivis de votre adresse et contenir l’IBAN et le BIC. Seront refusés les RIB comportant la mention "Administration légale ou chez M. Mme" ou le RIB au nom des parents.

**SANS CETTE PIÈCE, LE CONTRAT NE PEUT PAS ETRE CRÉÉ.**

Justificatif de domicile du candidat (quittance de loyer ou facture d’électricité) datant de moins de trois mois

ou, pour le candidat hébergé, une attestation d’hébergement et un justificatif de domicile de la personne qui l’héberge datant de moins de trois mois.

Le service gestionnaire devra être informé de tout changement d'adresse survenant au cours de la mission, l'adresse postale étant nécessaire pour l'envoi des relevés de paiement et de la carte de service civique.

Justificatif de situation à l’entrée en Service Civique(inscription à Pôle emploi, inscription à la Mission Locale, contrat de travail, carte d’étudiant, attestation sur l’honneur pour les inactifs).

Le cas échéant, documents donnant droit à la bourse sur critères sociaux :

* Étudiant boursier : attestation de bourse au titre du 5ème, 6ème ou 7ème échelon au titre de l’année universitaire 2023-2024 transmise par le CROUS ;
* Foyer bénéficiaire du revenu de solidarité active : attestation de RSA de la CAF de moins de 3 mois sur laquelle doivent figurer vos nom et prénom.

Certificat médical d’aptitude à exercer la mission de Service Civique (établi par le médecin traitant).

Le cas échéant, justificatif du handicap.

**Document à renseigner et à retourner par courriel au service gestionnaire,**

**accompagné des pièces mentionnées ci-dessus**

**STRUCTURE D’ACCUEIL**

Type d’Établissement :

Ecole Maternelle Publique (EMPU) Ecole Elémentaire Publique (EEPU)

Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

Collège (CLG) Etablissement Régional d’Enseignement Adapté (EREA)

Lycée Général et Technologique (LGT) Lycée Professionnel (LP)

Lycée Polyvalent (LPO) Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Autre : Cliquez ici pour compléter.

Nom de l’Établissement : Cliquez ici pour compléter.

Adresse : Cliquez ici pour compléter.

Code postal : Cliquez ici pour compléter. Ville : Cliquez ici pour compléter.

Numéro de téléphone : Cliquez ici pour compléter Adresse mél : Cliquez ici pour compléter.

UAI : Cliquez ici pour compléter l’UAI. Circonscription : Cliquez ici pour compléter.

Intitulé de la mission : Cliquez ici pour choisir la mission.

Prénom et NOM du Tuteur : Cliquez ici pour compléter.

Fonction du tuteur : Cliquez ici pour accéder à la liste déroulante.

Si autre : Cliquez ici pour préciser.

**CANDIDAT**

Je soussigné(e),  Madame  Monsieur

Nom patronymique : Cliquez ici pour compléter.

(*Également désigné sous l'appellation nom de famille ou nom de naissance*)

Nom d’usage : Cliquez ici pour compléter.

Prénom(s) : Cliquez ici pour compléter.

Date de naissance : Cliquez ici pour compléter.

(Format : jj/mm/aaaa)

Ville du lieu de naissance : Cliquez ici pour compléter. Département du lieu de naissance : Cliquez ici pour compléter.

Nationalité : Cliquez ici pour compléter.

Adresse complète : Cliquez ici pour compléter.

Code postal : Cliquez ici pour compléter. Ville : Cliquez ici pour compléter.

Téléphone fixe : Cliquez ici pour compléter. Portable : Cliquez ici pour compléter.

Adresse mél : Cliquez ici pour compléter.

* Numéro de sécurité sociale du candidat : 0 00 00 00 000 000 00

(*13 caractères suivis d'une clé de contrôle de 2 chiffres)*

* Coordonnées bancaires du candidat : fournir un RIB au nom du candidat (compte en France uniquement)

RAPPEL : le RIB doit être à vos nom et prénom suivis de votre adresse et contenir l’IBAN et le BIC. Seront refusés les RIB comportant la mention "Administration l’égale ou chez M. Mme" ou au nom des parents.

**SANS CETTE PIÈCE, LE CONTRAT NE PEUT PAS ETRE CRÉÉ.**

* Dernier diplôme obtenu : Cliquez ici pour compléter.

À défaut, à quel niveau avez-vous arrêté vos études ? : Cliquez ici pour compléter.

* Situation familiale :

Célibataire  Marié(e)  Lié(e) par un PACS  Vie maritale  Veuf(ve)

* Situation à l’entrée en Service Civique :

Demandeur d’emploi  Étudiant(e)  Salarié(e)  Inactif(ve)

* Êtes-vous en situation de handicap ? ☐ NON ☐ OUI
* Régime d’affiliation à la sécurité sociale :

Régime général  Régime étudiant  Autre régime, précisez : Cliquez ici pour entrer du texte.  Non affilié

Caisse d’affiliation : Cliquez ici pour compléter. Département de caisse : Cliquez ici pour compléter.

* Renseignements complémentaires (à remplir impérativement)

Êtes-vous titulaire d’une bourse de l’enseignement supérieur au titre du 5ème, 6ème ou 7ème échelon de l’année universitaire 2023/2024 ?

NON  OUI

Êtes-vous bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou appartenez-vous à un foyer bénéficiaire du RSA ?

NON OUI

Êtes-vous titulaire du certificat prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ?

NON  OUI

Si oui, année d’obtention : Cliquez pour compléter.

**Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements et la conformité des documents fournis.**

Fait à Cliquez ici pour compléter., le Cliquez ici pour accéder au sélecteur de dates.

***Signature du candidat***